

# L'URGENCE SOCIALE N'EST PAS UNE OPTION !

La période estivale est le moment pour profiter des congés payés. Cette année les vacances d'été sont encore plus sous contraintes. Les raisons ? La flambée des prix alimentaires, des carburants...

Le gouvernement fait des annonces sur le pouvoir d'achat qui sont en dessous des besoins actuels : ce ne sont pas les primes ou les chèques qui changeront durablement la vie des salariés : nous ne voulons pas l'aumône ! Nous voulons vivre dignement de notre travail : l'urgence c'est l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux !

Battu dans les urnes, le gouvernement ne renonce pas pour autant à poursuivre ses politiques destructrices pour le travail et tout bénéf pour le capital. Sa volonté de poursuivre la réforme des retraites, qui exigera de travailler jusqu'à 65 ans, voire davantage. La poursuite d'une fiscalité qui vide les caisses de l'État au profit des grandes entreprises et au détriement des services publics (santé, éducation...) et du financement de la transformation écologique.

La non réponse aux urgences sociales du moment montre que plus que jamais nous devons nous préparer à une rentrée sociale revendicative d'ampleur inédite !

D'ores et déjà, alors que de nombreuses luttes sont en cours dans de nombreuses entreprises, la CGT propose et prépare des actions, y compris de grève, en septembre !

**Le monde du travail doit répondre aux incessantes attaques qu'il subit depuis trop longtemps et notamment sous l'ère Macron. Les urgences sociales doivent trouver des réponses concrètes.**

**C'est pourquoi, partout dans les entreprises et les administrations, la CGT propose de mettre en débat avec les travailleuses et les travailleurs les conditions de la riposte. Elle appelle à deux journées d'action nationale, de grèves et de manifestations les jeudis 22 et 29 septembre 2022. Elle créera toutes les conditions de l'unité la plus large.**



## Nos vidéos sur les salaires :

**Vous voulez savoir où va l'argent de votre travail ?**



**Que se passerait-il si on payait les femmes autant que les hommes ?**



## 3 chiffres clés pour la justice sociale :



**15** €/heure  
2000€ par mois minimum



**32** heures  
de travail par semaine



**60** ans  
âge de départ à la retraite

**Nous avons le pouvoir d'agir et de gagner !  
Tous ensemble rentrons dans l'action !**

**jeudi 22 septembre 2022 :**

Journée nationale d'action pour la santé

**jeudi 29 septembre 2022 :**

Journée nationale de grèves et manifestations  
pour les salaires et le pouvoir d'achat